

sur échantillon témoin (mésentente)

Remplir les sections A, B et C

sur échantillon soumis

Remplir la section A seulement

Section A – Titulaire de permis ou demandeur

Nom (en lettres moulées):

Date:

AAAA MM JJ

Adresse:

Code postal:

Téléphone: ()

Télécopieur: ()

N° permis:

Courriel:

Type de grain:

Date de l'échantillonnage:

AAAA MM JJ

Variété:

N° lot de grain:

N° de l'échantillon (scellé):

N° de récépissé:

Section B – Autre partie

Nom (en lettres moulées):

Adresse:

Code postal:

Courriel:

Téléphone: ()

Télécopieur: ()

Section C – Signatures

(Signature du titulaire de permis ou de son représentant)

(Nom du signataire en lettres moulées)

(Signature de l'autre partie ou de son représentant)

(Nom du signataire en lettres moulées)

Le titulaire du permis et l'autre partie ou leurs représentants attestent que l'échantillon témoin soumis est représentatif du lot de grain livré et demandent à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'en déterminer le classement.

ESPACE RÉSERVÉ À LA RÉGIE

N° du certificat de classement:

– Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

– Autre partie

– Titulaire du permis

Couper ici

1. Vous pouvez remplir ce formulaire directement à l'écran, le faire imprimer, faire signer les deux parties, reproduire deux copies à conserver et joindre l'original à l'échantillon qui sera expédié à l'inspecteur de la Régie de votre région.
2. Vous pouvez aussi remplir le formulaire à l'écran avec vos coordonnées, le faire imprimer et le conserver comme original. Lors de votre prochaine demande de classement sur échantillon, vous n'aurez qu'à tirer une copie et finir de le remplir.

Les renseignements personnels que vous transmettez à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans le cadre du présent formulaire sont nécessaires à l'application du *Règlement sur la mise en marché des grains* (RLRQ, chapitre M-35.1, r. 174) (le Règlement). Ces renseignements sont conservés dans un dossier confidentiel et seuls les employés affectés à l'application du Règlement auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Vous pouvez faire une demande de rectification de vos renseignements personnels ou toute demande d'information en l'adressant par écrit à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, 201, boulevard Crémazie Est, 5e étage, Montréal (Québec) H2M 1L3, ou par télécopieur au numéro 514 873-3984 ou encore à l'adresse courriel accesinfo@rmaa.gouv.qc.ca. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec répondra à votre demande d'accès, de rectification ou d'information dans les 20 jours suivant sa réception.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.